

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 6 (1991)
Heft: 1: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES

La Confédération et la culture

Projet pour un nouvel article constitutionnel

Fin 1990, le Département fédéral de l'intérieur a soumis à la consultation le projet pour un nouvel article constitutionnel sur l'encouragement de la culture (Art. 27septies CF).

Le peuple suisse qui a rejeté le 28 septembre 1986 l'initiative pour la culture ainsi que la contre-proposition du Conseil fédéral et du parlement doit prendre position sur le projet du nouvel article constitutionnel dont nous publions ici le texte:

Art. 27septies:

1 La Confédération et les cantons contribuent, dans les limites de leurs compétences, à sauvegarder l'héritage culturel du pays, à encourager la diversité et le développement culturels, et à renforcer la compréhension des valeurs culturelles communes.

2 La Confédération peut soutenir les cantons, les communes et le secteur privé dans leurs efforts visant à sauvegarder les biens culturels et à encourager la création culturelle. Ce faisant, elle tient particulièrement compte des intérêts culturels des régions peu favorisées.

3 La Confédération peut compléter les efforts des cantons, des communes et du secteur privé par des mesures ciblées, notamment en vue:

- a) de favoriser les échanges culturels avec l'étranger,
- b) d'assumer des tâches culturelles d'importance nationale.

La procédure de consultation sera achevée le 30 avril 1991. La documentation complète peut être obtenue à l'Office fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne, Tél. 031/61 39 66.

Vo

Dans les Alpes vaudoises: deux monuments suisses d'histoire technique

Exposition disponible

C'est le titre d'une exposition de 8 posters de 84 x 120 cm. Son texte (en langue française) et ses 28 illustrations expliquent l'originalité d'une part, du plus ancien barrage maçonner connu en Suisse et, d'autre part, du pont 'Mélan' de la plus longue portée libre de ce type en Europe au moment de sa construction en 1913.

Le barrage de la 'Joux-Verte', construit en 1695 à 1'300 m d'altitude, au-dessus de la Commune de Roche, dans la Plaine du Rhône, servait au flottage du bois de feu nécessaire aux salines -bernoises, à l'époque - pour l'évaporation de l'eau salée récoltée dans la région. Situé au-dessus d'Aigle, à 940 m d'altitude, le pont des 'Planches', près du Sépey, à la bifurcation des cols des Mosses et du Pillon, constitue l'exemple le plus marquant des quelques rares emplois en Suisse du système de construction de ponts à arches métalliques enrobés de béton, un système qui aujourd'hui rencontre un nouvel intérêt.

L'exposition qui relate ces deux témoins du patrimoine technique suisse a été créée à l'occasion du Congrès de l'ICOMOS à Lausanne en automne 1990. Elle est maintenant disponible, et peut être accrochée sur des supports adéquats, ceci contre un modeste montant de 'location'.

Des demandes de renseignements à ce sujet peuvent être adressées à Albert Hahling, rue du Midi 1, 1860 Aigle, T 025/26 17 59

(Communiqué)

'Neue Funktionen in historischen Gotteshäusern'

Colloque du semestre d'été à l'EPF-Zurich, Centre

Organisation: Association des Conservateurs Suisses de Monuments Historiques (ACMH)
 Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPF-Zurich
 Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE)

Au premier abord la restauration d'une église semble être une opération simple qui ne pose pas de problèmes particuliers. Dans la plupart des cas, la fonction première

demeure. On n'est donc pas confronté aux difficultés que posent inévitablement la reconversion et la suroccupation lors de la restauration des monuments historiques profanes.

Bien que la plupart des églises historiques de notre pays soient utilisées à des fins religieuses et musicales, les exigences des utilisateurs de ces édifices ont fondamentalement changé depuis la Seconde Guerre mondiale. Les nouvelles règles liturgiques et surtout les besoins croissants de confort ont été l'occasion d'interventions dont les conséquences se font remarquer aujourd'hui, deux générations plus tard.

La nouvelle liturgie et l'utilisation à des fins musicales ont, combinées avec le chauffage, l'éclairage, l'acoustique et d'autres installations techniques, transformé de vénérables églises en de véritables bâtiments polyvalents ressemblant de plus en plus à des théâtres ou à des salles de congrès.

L'amélioration du confort dans les églises historiques se fait presque toujours au détriment de l'architecture et de la décoration artistique: les peintures murales s'effritent et se détachent des murs, les orgues sont désaccordées, les autels perdent leur sens, les charpentes se lézardent et le bois de plaquage se décolle. D'un point de vue optique, les nouveaux aménagements techniques et liturgiques peuvent également perturber sensiblement l'architecture et l'harmonie historique des églises. Un édifice sacré peut à tel point perdre de sa dignité que personne ne s'y sent plus à l'aise. Les tentatives pour créer une 'ambiance' historique en rajoutant des éléments comme par exemple des autels de style baroque moderne dérangent tout autant car elles dénaturent les éléments décoratifs de style baroque original.

Quelles solutions refuser, quelles solutions accepter, quelles solutions pour assurer l'harmonie?

Les six colloques qui auront lieu du 26 avril au 5 juillet 1991 à l'EPFZ vont chercher des réponses à ces questions et mettre en évidence les solutions possibles. Des architectes, des théologues et des conservateurs des monuments historiques ont choisi de discuter ce sujet qu'ils souhaitent traiter avec des profanes et des spécialistes.

(voir aussi Agenda page 38)

Hans Rutishauser

Le prix Wakker pour un aménagement des espaces libres

La Ligue suisse du patrimoine national (LSP) décernera son prix Wakker 1991 à la Commune de Cham (ZG), pour son

NOUVELLES

plan d'aménagement des espaces libres, aussi rationnel que prévoyant.

Cham a décidé, lors de deux assemblées communales, une révision de son plan d'aménagement de 1980. Ainsi sont protégés de vastes espaces en dehors des zones habitées, et dans les surfaces à bâtir sont prévues des zones qui doivent rester libres, ou ne peuvent être construites que par les pouvoirs publics. La Commune en outre fait l'acquisition des terrains sur la quasi-totalité de la longueur du lac. Ainsi se comporte-t-elle dans une très large mesure conformément aux buts statutaires de la LSP.

Un plan de zones spécial, pour le centre, exige un aménagement plaisant des espaces libres et oblige les autorités à créer un réseau bien approprié de chemins pédestres, s'élargissant par endroits en petites places. Le plan prévoit aussi une conception d'ensemble concernant des plantations, des allées et des bosquets.

L'attitude entreprenante de la Commune est d'autant plus louable qu'elle était et est exposé à une pression considérable due à l'afflux d'habitants, aisément concevable si l'on songe que depuis 1950 la population a doublé et dépasse aujourd'hui les 10'000 âmes.

Le prix Wakker sera remis à la Commune de Cham en juin, à l'occasion de l'assemblée des délégués de la LSP.

Pour tous renseignements: Hans Gattiker, secrétaire général LSP, case postale, 8032 Zurich, T 01/252 26 60

(Communiqué)

XVIe Colloque international du CORPUS VITREARUM

Du 26 au 31 août 1991 aura lieu à Berne le XVIe Colloque international du Corpus Vitrearum. Cette institution a vu le jour dans la ville fédérale durant la seconde guerre mondiale. Les vitraux médiévaux (ainsi que les fenêtres modernes) menacés par le conflit ont été alors déposés; ils ont ainsi pu être photographiés et inventoriés de façon unifiée. A l'instigation du titulaire de la chaire d'histoire de l'art de Berne, Hans Robert Hahnloser, un organisme international de

N O U V E L L E S

spécialistes (historiens de l'art et restaurateurs) s'est constitué en 1947; il a été reconnu à titre d'institution lors du Congrès du Comité International d'Histoire de l'art (CIHA) à Amsterdam en 1952. Son premier souci fut d'étudier les vitraux médiévaux et de publier les textes écrits à ce sujet.

Le présidium international (le premier président fut Hans R. Hahnloser) relève du CIHA; en Suisse le Corpus Vitrearum constitue une commission de l'Académie Suisse des Sciences Humaines (ASSH). Sur un plan international, trente-cinq catalogues ont été publiés jusqu'à aujourd'hui par le Corpus Vitrearum. En Suisse les premiers volumes sont apparus en 1956 et 1965, et ils ont souvent servi d'exemples. Le quatrième volume suisse (Vitraux de la cathédrale de Berne, du Dr Brigitte Kurmann-Schwarz) est prêt à l'impression. Le Corpus Vitrearum a récemment chargé un 'Comité technique' de se pencher sur les conséquences néfastes de l'environnement; des influences qui exigent des restaurations urgentes.

Dans le cadre de son congrès de 1991, le Corpus Vitrearum peut se souvenir d'un événement d'importance: la séance constitutive de l'organisme international a eu lieu à Berne en 1951 sous l'impulsion de Hans R. Hahnloser. Il était donc normal qu'après quarante ans de développement continu l'institution revienne sur les lieux où elle a vu le jour.

Le Colloque aura lieu dans le bâtiment principal de l'Université de Berne, auditoire 31. Conférences, séances de travail et excursions sont prévues. Les conférences sont accessibles à un large public; au programme figurent des 'questions d'atelier' au cours desquelles le 'Comité technique' s'exprimera sur les 'Techniques et Matériaux historiques'. La Commission du Corpus Vitrearum en Suisse, organisatrice du Colloque de Berne, éditera une brochure des conférences (légèrement résumées); cette publication sera présentée au début du congrès. On pourra l'obtenir directement au Colloque, ou en librairie (Ed. Paul Haupt, Berne) pour env. Fr. 15.--

(voir aussi Agenda p. 38)

Ellen J. Beer

Théories – pratiques – dilemmes

Congrès: Histoire de la restauration II

La restauration des œuvres d'art provoque aujourd'hui, comme dans le passé, des controverses au sein du public; et souvent des polémiques parmi les spécialistes.

De nos jours, cette activité s'amplifie en relation directe avec l'augmentation des moyens financiers investis dans la culture. Le marché s'est emparé de la conservation du patrimoine artistique, exigeant – en raison des fonds qu'il met à sa disposition – des résultats immédiats visibles sans se préoccuper des transformations irréversibles que peut subir la substance de l'œuvre d'art.

De surcroît, les multiples moyens techniques et les nouveaux produits, toujours plus raffinés et performants, facilitent et accélèrent les interventions de conservation. Et ceux-ci peuvent donner aussi l'illusion d'agir en faveur de l'œuvre d'art.

Cependant le problème le plus important de la conservation et de la restauration n'est pas d'ordre technique. Toute intervention dans ce domaine est aussi inévitablement une interprétation et soulève une problématique complexe, résolue autrefois comme aujourd'hui, en fonction de critères variant avec les idées et les besoins de l'époque.

Préoccupé par cet état de fait, le comité d'organisation veut provoquer une prise de conscience chez les spécialistes concernés, en éveillant leur intérêt pour les problèmes souvent imprévisibles que pose la conservation. Et ceci ne peut se faire qu'en intensifiant le dialogue entre les historiens de l'art et les restaurateurs.

Dans cette optique l'Association Suisse de Conservation et Restauration (SCR), l'Association Suisse des Historiens d'Art (ASHA) et le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE) organisent conjointement un deuxième Congrès sur l'Histoire de la Restauration – faisant suite à celui de 1989 tenu à Interlaken. Cette manifestation aura lieu à Bâle, les 14, 15 et 16 novembre 1991. La priorité sera donnée à l'étude pluridisciplinaire d'une œuvre ou d'un type d'œuvre, et de son histoire idéelle et matérielle.

(voir aussi Agenda p. 39)

Le comité d'organisation

Le Centre NIKE en 1990 – Rapport du président

Pour l'Association de soutien au NIKE et son secrétariat, l'année qui vient de s'écouler a été placée sous le signe de la stabilisation d'une organisation de droit privé qui fonctionne indépendamment depuis le 1er janvier 1989. Cette stabilisation concerne aussi bien la section 'Associations professionnelles et organisations spécialisées' que la section 'Administration et information'.

C'est en présence d'une assistance nombreuse que s'est tenue le 16 mars 1990 au siège du Centre NIKE la 2ème assemblée générale ordinaire. Une fois réglées les questions statutaires, les responsables du Centre NIKE ont eu l'occasion de présenter les affaires et les activités en cours et futures et de les soumettre à la discussion de l'assemblée. Le Comité du Centre NIKE s'est réuni deux fois au cours de l'exercice pour s'informer notamment des travaux et des tâches en cours et de la politique et des objectifs actuels, le Centre NIKE ayant pour but de suivre constamment les diverses évolutions dans le domaine de la conservation des biens culturels afin d'être bien documenté et bien informé et donc de pouvoir toujours agir et réagir rapidement, de manière compétente et adaptée à la situation. 19 associations, sociétés et organisations actives dans le domaine de la conservation des biens culturels sont à l'heure actuelle membres de l'Association de soutien au NIKE. Ces associations et organisations représentent ensemble plusieurs dizaines de milliers de membres individuels ce qui donne un certain poids à l'Association de soutien au NIKE dans le domaine de la politique culturelle. La structure financière du Centre NIKE est particulièrement judicieuse et mérite d'être mentionnée: la Confédération, les cantons, les communes et les personnes privées ont participé au cours de l'exercice aux coûts de fonctionnement du Centre NIKE; 26 cantons soutiennent notre centre en lui octroyant des subventions renouvelables chaque année, ce qui signifie pour nous tous un encouragement et une grande satisfaction.

Section 'Associations professionnelles et organisations spécialisées'

Dans la section 'Associations professionnelles et organisations spécialisées' (placée sous la responsabilité de Monica Bilfinger), les efforts ont été consacrés aux domaines suivants. Travaux internes: grâce à l'acquisition d'un nouveau logiciel, le fichier des adresses du Centre NIKE a pu être restructuré. Les travaux de transcription des quelques 3'000 adresses seront terminés au cours des premiers mois de 1991. – Travaux externes: le début de l'année a été marqué par des mesures d'assistance apportées à plusieurs organisations lors de la procédure de consultation concernant la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage. –

N O U V E L L E S

En collaboration avec l'Association des Conservateurs Suisses de Monuments Historiques, des colloques ont de nouveau pu être organisés à l'EPF-Zurich, au cours du semestre d'été 1990: 'La fenêtre, son histoire, sa forme et sa fonction', au cours du semestre d'hiver 1990/91: 'Sept conservateurs des monuments historiques rendent compte d'un cas exemplaire qui présente un intérêt négatif comme positif et un enseignement pour tous ceux qui s'occupent des problèmes de la conservation des monuments historiques'. – Le Centre NIKE a également commencé à répertorier toutes les lois cantonales sur la conservation des monuments historiques et à élaborer un recueil des décisions et des jugements pris dans le domaine de la conservation des monuments historiques qui pour la plupart n'ont pas été publiés. Ce travail va se poursuivre en 1991. – Le premier cours élémentaire pour les conservateurs des musées exerçant cette activité à côté de leur profession s'est terminé en décembre. Ce cours organisé par l'Association des musées suisses (AMS) en collaboration avec le Centre NIKE s'est étalé sur deux ans. Six journées de cours ont eu lieu en 1990. Parallèlement un cours en français a été organisé qui a permis lors d'un exposé de présenter le Centre NIKE et ses activités. – Le projet de recherche sur le thème 'Musées et identité nationale' a également pu être terminé, ce projet avait vu le jour dans le cadre du PNR 21 en collaboration avec l'AMS et l'ICOM-Suisse. – C'est en collaboration avec l'Association Suisse de Conservation et de Restauration (SCR) et avec le soutien du projet 'Formation continue du PNR 16' qu'a été planifié et organisé en octobre 1990 un séminaire spécialisé sur le thème 'Analyse des liants organiques dans la peinture – luxe ou nécessité?'. – Dans le cadre du Conseil de l'Europe, Monica Bilfinger a participé à une rencontre du groupe 'Métiers du patrimoine' à Vienne et à une conférence sur le thème 'La documentation dans le domaine de la conservation des monuments historiques' à Strasbourg. Par ailleurs M. Bilfinger a également assisté au séminaire organisé par la Museum Documentation Association (MDA) sur le thème 'Staff Development and Training' à Cambridge (GB). – M. Bilfinger a collaboré au sein de la commission de direction de la Banque de données des biens culturels suisses (BDBS) et dans le cadre du groupe de travail d'informatisation des inventaires d'architecture 'AIDA' (ces deux projets se déroulent dans le cadre de l'Académie Suisse des Sciences Humaines, ASSH). – Le Centre NIKE s'est également occupé de préparer en collaboration avec l'Association Suisse de Conservation et de Restauration (SCR) et l'Association Suisse des Historiens d'Art (ASHA) le congrès qui aura lieu en novembre 1991 à Bâle sur le thème 'Histoire de la restauration: théorie – pratique – dilemme' et a terminé la rédaction du recueil d'exposés du premier congrès qui s'est déroulé à Interlaken en automne 1989. – Les exposés du colloque qui a eu lieu en 1989 sur le thème

NOUVELLES

'Meubles anciens – biens culturels et articles de vente' ont également été rassemblés en un recueil qui sera publié au printemps 1991.

Section 'Administration et information'

Dans la section 'Administration et information' (dirigée par Gian-Willi Vonesch), on peut noter la réalisation des activités suivantes: le bulletin d'information du Centre NIKE qui a fêté ses 5 ans d'existence et est dorénavant tiré à 2'000 exemplaires en deux versions, une allemande (NIKE-Bulletin), une française (Gazette NIKE), connaît un succès constant auprès des lecteurs. Les 4 numéros de ce bulletin ont représenté en 1990 environ 300 pages d'information et ont été distribué dans 27 pays. Le bulletin d'information du Centre NIKE a également fait l'objet d'améliorations rédactionnelles et typographiques et a été en partie nouvellement conçu. – En février 1990, le Centre NIKE a organisé à Berne en collaboration avec la Ligue bernoise pour le patrimoine une conférence à l'intention des médias couronnée de succès à l'occasion de la présentation d'un livre éducatif de conception nouvelle 'Mein Dorf – Dorfentwicklung und Ortsbildpflege im Unterricht'. – L'enquête qui a nécessité bien du travail pour la réalisation de l'étude 'La signification économique de la conservation des monuments historiques en Suisse' a commencé au cours de l'été 1990. Fin 1990 l'enquête réalisée sous contrat avait atteint son objectif de sorte que l'on peut compter sur une publication en allemand et en français de l'étude en mai 1991. – Au cours du deuxième semestre de 1990, les travaux préparatoires ont commencé pour l'organisation d'un séminaire proposé par le Centre NIKE sur un thème actuel 'Méthodes de marketing dans le recrutement des membres au sein des organisations à but non-lucratif'. Ce séminaire animé par le Groupe-conseil pour le management des associations a pu avoir lieu fin janvier 1991 à Thoune et a rassemblé plus d'une vingtaine de participants issus de 10 organisations et associations différentes actives dans le domaine de la conservation des biens culturels. – Le Centre NIKE a de plus en plus l'occasion d'offrir ses services dans des domaines tels que les conseils en matière de travail de presse, les rapports avec les médias et la présentation de publications imprimées comme par exemple les bulletins d'association, etc. – Il convient également de mentionner ici le manuel élaboré pour le groupe de travail Protection des biens culturels de l'Union suisse pour la protection civile des villes qui sera distribué l'été prochain en différentes langues à toutes les communes de notre pays de plus de 10'000 habitants. – Gian-Willi Vonesch a représenté notre pays dans un groupe de projet et dans un groupe d'experts du Conseil de l'Europe. Dans un cas il s'est agi de l'organisation

des 'Classes Européennes du patrimoine', dans l'autre cas, de la 'Journée Européenne du patrimoine' lancée par le Conseil de l'Europe qui aura lieu pour la première fois en Suisse le 12 septembre 1992. – Le Centre NIKE entretient des contacts étroits avec l'ICCROM en prévision du premier festival international de la presse, du cinéma et de la télévision pour la sauvegarde des biens culturels 'Media Save Art 91' qui aura lieu en juin 1991 à Rome. – C'est de nouveau le Centre NIKE qui s'est chargé en 1990 de l'administration complète du projet 'Formation continue du PNR 16' soutenu par le Fonds national suisse.

Quelques remerciements pour conclure

C'est avec plaisir que je m'acquitte de l'agréable tâche de remercier les membres de l'Association de soutien au NIKE pour leur collaboration active. Je remercie également mes collègues du Comité pour leur participation et leurs conseils ainsi que les vérificateurs des comptes. Je tiens encore à remercier les autorités et les services fédéraux, cantonaux et communaux qui soutiennent et encouragent le Centre NIKE dans l'accomplissement de son travail et plus particulièrement l'Office fédéral de la culture (OFC). Pour conclure j'exprime tous mes remerciements à la dynamique équipe du Centre NIKE qui, par son travail toujours rapide et exact, 'donne des ailes' au NIKE.

Anton Keller